



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA SIGNATURE D'UN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES ET LE LANCEMENT DU RÉSEAU OBJETS CONNECTÉS ET DU JUMEAU NUMÉRIQUE

Le programme Vendée Territoire Connecté (VTC) rentre dans sa phase opérationnelle.

Ce programme, qui regroupe les entités publiques départementales, vise à déployer des moyens numériques mutualisés à l'échelle départementale au service de la transition numérique et écologique. Sont parties prenantes dans ce projet : le Département de la Vendée, le SYDEV, Vendée Eau, Trivalis, E-Collectivités, Géo Vendée, la French Tech Vendée ainsi que la majorité des EPCI Vendéens.

Avec le soutien de l'Etat, via la Banque des Territoires, un réseau d'objets connectés, un hub de données et un jumeau numérique vont être déployés, grâce aux sociétés GéoFit et SOGETREL, experts reconnus dans ces métiers.



« Je souhaite que la Vendée se dote, collectivement, de moyens permettant à notre territoire de répondre aux enjeux environnementaux, en évitant le développement d'une Vendée à deux vitesses ; cela passe par des innovations numériques performantes et partagées. »

**Alain LEBOEUF – Président du Département de la Vendée et
Président de Vendée Numérique**

EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME VENDÉE TERRITOIRE CONNECTÉ ?

VTC est un programme initié en 2020 et animé par Vendée Numérique. Il vise, par le truchement du numérique, à proposer des outils, des infrastructures, des bonnes pratiques, mutualisés à l'échelle départementale, au bénéfice de tous les acteurs publics.

Les premières actions définies dans Vendée Territoire Connecté (VTC) visent à consolider le socle technique public numérique de la Vendée, en se dotant de :

- Un **réseau d'objets connectés** permettant de créer et transporter des données. Ce type de réseau est complémentaire au réseau fibre, 4G et 5G ;

- Un **hub de données** qui centralise les différents flux de données entre les collectivités en assurant leur intégrité ainsi que leur standardisation ;
- Un **jumeau numérique** du territoire (sa représentation en 3D et les données associées).

Ces différentes briques, qui seront **mises au service des territoires** (communes, EPCI), permettront de développer à façon des **outils de collecte**, de **pilotage**, de **simulation**, de **prédiction** et de **visualisation de données** sur la Vendée intéressant différentes thématiques notamment environnementales.

DANS QUEL CADRE L'ÉTAT ACCOMPAGNE-T-IL LA VENDÉE ?

Dans le cadre du programme **France 2030** et de la stratégie nationale d'accélération pour l'intelligence artificielle en lien avec la transition écologique, le consortium, dont Vendée Numérique est chef de file, est un des 12 lauréats de l'**appel à projets « DIAT »** pour démonstrateur d'IA frugale au service de la transition écologique dans les territoires.

Le consortium lauréat est composé en sus de Vendée Numérique, de Vendée Eau, du SYDEV, de Géo Vendée et de GéoFit.

Le soutien de l'Etat, de plus d'1M€, va permettre la

mise en œuvre du projet à l'échelle du département dès le démarrage.

Enfin, **la Banque des Territoires accompagne la Vendée depuis de nombreuses années** dans le cadre du **Plan France Très Haut Débit**. C'est dans le cadre de ce partenariat historique avec Vendée numérique que la Banque des Territoires accompagne aujourd'hui le financement des opérations d'enfouissement de réseau, dans le but d'assurer la résilience du réseau fibre et de préserver les marais vendéens face aux aléas croissants du changement climatique.

POURQUOI DÉPLOYER UN RÉSEAU D'OBJETS CONNECTÉS ?

Le **réseau d'objets connectés** est né d'une **concertation avec les grands syndicats** de l'eau, de l'énergie et des déchets mais également des **collectivités vendéennes** (au travers d'une enquête réalisée à l'été 2022) qui, tous, ont **témoigné d'un intérêt certain** à ce que, **pour leurs besoins**, un tel réseau soit déployé sur leur territoire.

Ce réseau permettra en particulier un relevé quotidien des consommations d'eau de tous les compteurs d'eau grâce au partenariat conclu entre Vendée Eau et Vendée Numérique.

Plus globalement, pour agir de manière éclairée pour les besoins de sa commune, il faut **savoir ce qu'il se passe**, et parfois même en temps réel. Ce réseau d'objets connectés va permettre de **capter des informations utiles** en ce sens. Les objets sont faciles à mettre en place, n'ont pas besoin d'une connexion à internet en supplément ni d'une alimentation électrique. De plus, ils peuvent servir pour des besoins réguliers, ponctuels ou

permanents. Et les domaines concernés sont multiples. Plus de 70 cas d'usages ont ainsi été envisagés.

Pour la mise en œuvre de ce réseau, qui mobilise la technologie dite LoRa, le **même choix a été fait que pour la fibre optique**. Ainsi, **nous gardons la main** pour respecter nos engagements :

- De **délai** : le réseau sera déployé **d'ici 2027** avec une Vendée entièrement couverte ;
- De **qualité de service** : le réseau devra être disponible sur l'ensemble du territoire et de façon continue.

QU'EST CE QUE LE JUMENT NUMÉRIQUE VENDÉEN ?

Le jumeau numérique de la Vendée est la **représentation virtuelle du territoire**, très précise, qui est créé en utilisant **une intelligence artificielle (IA)**, co propriété de Géo Vendée et du partenaire privé GéoFit. Cette IA est entraînée pour reconnaître si une donnée est un bâtiment, de la végétation, des appuis télécom ou du sol et ce, de manière très rapide.

Ce jumeau, qui est un agrégat de données, permettra de **prédire, simuler des projets** (implantation d'éoliennes, projets urbains...), l'impact d'évènements sur les réseaux et/ou territoires (tempêtes, submersion marine...), et pourra être représenté en 3D à l'image d'un « Google Maps », bien que plus précis.

Il permettra ainsi de développer des applications, dont la première, conçue en étroite concertation avec le SYDEV, sera un cadastre solaire. Le jumeau numérique va permettre le calcul de l'irradiation solaire de l'ensemble des sols et toitures de la Vendée en prenant en considération leur configuration (pente, orientation, surface utile pour l'installation de panneaux photovoltaïques etc...). À partir de cela, une application va être développée en prenant en compte les résultats de l'irradiation solaire, les surfaces utiles mais également les typologies de projet

(autoconsommation ou revente d'énergie). Cette application permettra d'aiguiller finement les usagers, quel qu'ils soient et quelle que soit leur localisation sur le département, dans leur projet de déploiement de panneaux solaires et par voie de conséquence favoriser la production d'énergie solaire en Vendée, deuxième gisement d'énergie renouvelable sur le territoire au double cœur.

ET ENSUITE...

Le réseau d'objets connectés et le jumeau numérique sont lancés et les premiers territoires vont pouvoir accéder aux services dès 2025. Toute la Vendée sera pourvue de ces nouveaux outils **d'ici 2027**.

À PROPOS



VENDÉE NUMÉRIQUE

Vendée Numérique est un GIP (Groupement d'Intérêt Public) qui associe le Département et le SyDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée). Il est chargé de développer l'aménagement numérique du territoire, conformément au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique adopté par le Département en 2017. Vendée Numérique a pour objectif, en mobilisant des fonds publics, privés et de l'autofinancement, de déployer un nouveau réseau de fibre optique pour 100 % des Vendéens

sur son périmètre d'intervention (la Vendée, excepté les agglomérations de la Roche sur Yon, les Sables d'Olonne et la commune de Mareuil sur Lay).

Contact presse

-  Sébastien MILCENT
-  02 51 44 20 37
-  sebastien.milcent@vendeenumerique.fr



LE PLAN D'INVESTISSEMENT FRANCE 2030

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant

à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Sera mis en oeuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en oeuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.



LA BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires est un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle oeuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers.

Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires.

En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones

rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale.

Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

banquedesterritoires.fr

